

Fonds total du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick

Période cinq ans plus quatre mois terminée le 31 décembre 2021

Exercice terminé le 31 décembre	Rendement brut complet ² %	Rendement net %	Rendement de l'indice de référence du Fonds total %	Rendement brut complet ² annualisé sur 3 ans %	Rendement de l'indice de référence du Fonds total annualisé sur 3 ans %	ET du Fonds total 3 ans ³ %	ET de l'indice de référence du Fonds total 3 ans ³ %	AG du Fonds total ⁴ (en millions de \$ CA)	AG total de Vestcor ⁴ (en millions de \$ CA)
2021	9,31	9,17	6,07	9,13	7,45	5,95	5,02	2 793,7	21 018,0
2020	6,78	6,65	6,21	7,09	5,89	5,88	4,97	2 561,4	19 442,0
2019	11,36	11,21	10,11	7,76	6,39	3,77	3,08	2 395,0	18 536,7
2018	3,29	3,15	1,52	s/o	s/o	s/o	s/o	2 144,2	16 901,6
2017	8,80	8,68	7,73	s/o	s/o	s/o	s/o	1 764,5	16 645,4
2016 ¹	3,80	3,73	2,26	s/o	s/o	s/o	s/o	908,1	15 706,5

¹ Période de quatre mois terminée le 31 décembre 2016

² Renseignements supplémentaires

³ ET désigne l'écart-type

⁴ AG désigne les actifs gérés

1. Vestcor Inc. (« Vestcor ») se déclare conforme aux normes internationales de présentation des performances GIPS (normes GIPS[®]) et a préparé et présenté ce rapport conformément aux normes GIPS. Vestcor a fait l'objet d'une vérification indépendante pour les périodes allant du 1^{er} décembre 1996 au 31 décembre 2021. Les rapports de vérification sont disponibles sur demande.

Un propriétaire d'actifs qui se déclare conforme aux normes GIPS doit établir des politiques et des procédures pour se conformer à toutes les exigences applicables des normes GIPS. La vérification permet de s'assurer que les politiques et les procédures du propriétaire d'actifs liées au maintien des composites et du fonds total, ainsi qu'au calcul, à la présentation et à la distribution des performances, ont été conçues conformément aux normes GIPS et ont été mises en place à l'échelle du propriétaire d'actifs. La vérification ne fournit aucune assurance quant à l'exactitude d'un rapport de performance spécifique.

2. Aux fins de se conformer aux normes GIPS, le propriétaire de l'actif est défini comme Vestcor parce que Vestcor a l'autorité discrétionnaire pour investir les actifs. Vestcor a été initialement constituée en société en application de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, promulguée le 11 mars

Fonds total du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick

Période cinq ans plus quatre mois terminée le 31 décembre 2021

1996, puis elle a été prorogée le 1^{er} octobre 2016 et fait l'objet d'une fusion le 1^{er} janvier 2018 en vertu de la *Loi sur Vestcor*. Vestcor fournit des services de gestion des placements et de conseil en investissement essentiellement auprès de caisses de retraite, de fiducies et de fonds de dotation.

Les actifs du Fonds total peuvent être investis dans des fonds à fiducie à participation unitaire, des comptes séparés et des sociétés en commandite créés par Vestcor pour faciliter la gestion des placements et l'administration des actifs collectives. Les fonds gérés par Vestcor sont investis conformément à la politique de placement de chaque Fonds total.

Une liste descriptive complète des composites de la Société sera fournie sur demande.

3. Le Fonds total du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (« Fonds total ») comprend tous les actifs discrétionnaires gérés par Vestcor sur la part du Fonds total, selon l'objectif premier du régime de retraite d'atteindre les objectifs de la gestion des risques établis dans la politique de financement et les règlements de la Loi sur la prestation de pension (LPP). La stratégie reflète la répartition actuelle de l'actif approuvé par le conseil de fiduciaires et décrit dans l'énoncé des politiques de placements (ÉPP) du Fonds total. Les objectifs à long terme sont de préserver la valeur en capital du Fonds total tout en obtenant le meilleur rendement réel à long terme pour ses placements possible sans cesser de chercher à atteindre les objectifs de gestion des risques et en continuant d'atteindre les objectifs de la gestion des risques. Après déduction de tous les frais de gestion des placements, l'objectif est une plus-value de 42 points de base, calculée sur la base d'un taux de rendement moyen mobile sur quatre ans cible. Les risques de placements sont réduits par l'emploi d'une diversification prudente et approfondie obtenue en investissant dans une variété de catégories d'actif dont on s'attend à ce qu'elles se comportent différemment selon l'environnement économique. Les instruments dérivés peuvent être utilisés aux fins de gérer les rendements de manière à atténuer les risques de marché tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix. La composition de l'actif du Fonds total comprend les catégories d'actif suivantes : les actions publiques, le revenu fixe, les actifs indexés sur l'inflation, les actifs à rendement absolu, l'immobilier, l'infrastructure et les actions de sociétés fermées. Un montant important de placements illiquides peut être retenu en des instruments dans l'immobilier, l'infrastructure, les actions de sociétés fermées et le revenu fixe privé.

La date de création de ce Fonds total est le 1^{er} septembre 2016 et les résultats historiques sont présentés selon l'année civile.

4. Les rendements du Fonds total sont calculés en dollars canadiens selon la méthode du rendement global sur une base quotidienne. Les rendements quotidiens sont liés de manière géométrique afin de calculer les rendements périodiques. Les rendements incluent les dividendes, déduction faite des retenues d'impôt, des

Fonds total du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick

Période cinq ans plus quatre mois terminée le 31 décembre 2021

intérêts, ainsi que des profits et pertes réalisés et non réalisés au dernier jour ouvrable de la période sujette à la déclaration. Les rendements sur une base brute complète sont présentés après déduction de tous les coûts de transaction, mais avant déduction des frais de gestion des placements et des droits de garde.

En vertu des dispositions de ses accords de gestion des placements, Vestcor facture ses services de gestion des placements selon le principe du recouvrement des coûts, au prorata de ses clients par rapport à leur part des actifs gérés totaux de Vestcor. Les rendements présentés sur une base nette sont présentés après déduction de toutes les dépenses facturées pour la gestion du Fonds total, y compris les coûts de transaction, les droits de garde et les frais de gestion des placements.

Au 31 décembre 2021, 21,05% des actifs du Fonds total étaient évalués à l'aide de données subjectifs non observables. Le rendement du Fonds total présenté dans ce tableau n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les lecteurs doivent également prendre note que des résultats différents peuvent être obtenus avec d'autres méthodes de calcul du rendement et que ces résultats, pour des comptes particuliers et des périodes différentes, peuvent différer des rendements présentés pour le Fonds total. Lorsqu'on compare les résultats de placement, il convient de tenir compte des circonstances qualitatives et de ne faire intervenir que des portefeuilles dont les objectifs sont généralement similaires.

En ce qui concerne le calcul et la présentation des rendements, Vestcor ne connaît aucun cas de non-conformité aux lois et aux règlements de provinces ou de territoires du Canada dans lesquels elle mène des activités.

Des renseignements supplémentaires concernant les politiques et procédures de Vestcor en matière d'évaluation des portefeuilles, de calcul et de présentation des résultats du Fonds total et de préparation des présentations sur la conformité peuvent être obtenus sur demande.

5. L'écart-type ex-post annualisé sur trois ans mesure la variabilité des rendements quotidiens du Fonds total et de l'indice de référence, agrégés sur une base mensuelle, sur les 36 mois précédents.
6. Vestcor a conclu des accords de sous-conseil, en vertu duquel certains actifs sont gérés par des gestionnaires externes pour toutes les périodes présentées. Les taux de rendement des actifs gérés par les gestionnaires externes sont inclus dans les présentations du Fonds total car Vestcor détient tout pouvoir pour choisir les gestionnaires externes et y recourir.
7. Les contrats à terme standardisés, les contrats de change à terme, les options standardisées et hors cote, des swaps ainsi que les positions vendeur sont utilisés dans le cadre des activités de gestion de placements de Vestcor.

Fonds total du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick

Période cinq ans plus quatre mois terminée le 31 décembre 2021

Ces instruments dérivés sont utilisés à diverses fins, notamment pour :

- simuler l'exposition à un indice du marché donné, mais avec des coûts de transaction plus bas;
- améliorer les rendements;
- modifier les caractéristiques des flux de trésorerie d'un placement;
- assurer une couverture contre les pertes éventuelles découlant des variations des taux de change ou des cours des actions.

En utilisant des instruments dérivés comme ceux décrits ci-dessus, Vestcor a fixé des critères, des politiques et des procédures d'investissement concernant leur portée et leur utilisation pour gérer les rendements de manière à atténuer les risques de marché tels que le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix.

8. Indice de référence mixte du Fonds total est calculé quotidiennement à l'aide d'un ensemble d'indices de référence des catégories d'actifs, selon les premières pondérations quotidiennes pour les catégories d'actifs respectives. Les rendements de l'indice de référence ont été calculés au 31 décembre 2021 selon les indices et pondérations énumérés ci-dessous. Les indices des périodes antérieures et les pondérations de référence sont disponibles sur demande.

Indice	Pondération (%)
Indice composé rendement global S&P/TSX	4,24
Indice de rendement global MSCI Canada faible volatilité, brut	4,05
Indice de rendement global S&P 500 en \$ CA	4,46
Indice de rendement global MSCI EAEO en \$ CA, net	3,41
Indice de rendement global MSCI Monde (ex. Canada) faible volatilité en \$ CA, net	8,07
Indice de rendement global MSCI marchés émergents faible volatilité (en dollars américains) en \$ CA, net	4,00
Indice de rendement global couvert Barclays à haut rendement mondial en \$ CA	4,38
Indice MSCI États-Unis IMI FPI en \$C, brut	2,19
Indice obligataire tous les gouvernements FTSE Canada	18,06
Indice obligataire toutes les sociétés FTSE Canada	19,56
Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	7,40
Taux des prêts à vue canadien à un jour	0,56

Fonds total du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick

Période cinq ans plus quatre mois terminée le 31 décembre 2021

Rendement réel à 4 % *

19,62

** Le taux d'inflation est défini comme étant le pourcentage de variation de la moyenne sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada.*

À partir du 30 mars 2017, l'indice de référence pour les stratégies de rendement absolu a été modifié du rendement réel à 4 % à un mélange de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada et le taux des prêts à vue canadien à un jour.

À partir du 1^{er} octobre 2017, l'indice de référence pour les actions mondiales à capitalisation boursière a été modifié de l'indice de rendement global MSCI Monde (moins Canada) en \$ CA, net à un mélange de l'indice de rendement global S&P 500 en \$ CA et l'indice de rendement global MSCI EAEO en \$ CA, net. L'indice de référence pour les obligations canadiennes a été modifié d'un mélange de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada et de l'indice obligataire global à long terme FTSE TMX Canada, à un mélange de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada pour les obligations gouvernementales et l'indice obligataire toutes les sociétés FTSE TMX Canada pour les obligations de sociétés canadiennes.

À partir du 1^{er} juillet 2018, l'indice de référence de l'indice FTSE-NAREIT universel actions FPI rendement global en \$ CA a remplacé l'IPC + 4% pour le fonds immobilier public.

À partir du 1^{er} juillet 2018, un mélange de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada et de l'indice du taux des prêts à vue canadien à un jour a remplacé l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE pour le fonds de titres du marché monétaire.

En Juillet 2018, le FTSE Russell a annoncé le changement d'image de l'indice FTSE TMX Canada à l'indice FTSE Canada.

Le 1^{er} octobre 2020, l'Indice MSCI États-Unis IMI FPI en \$C, Net a remplacé l'indice de rendement global FTSE-NAREIT global des action FPI en \$C pour les fonds d'immobilier public des États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2021, l'Indice MSCI États-Unis IMI FPI en \$C, brut a remplacé l'Indice MSCI États-Unis IMI FPI en \$C, net pour les fonds d'immobilier public des États-Unis.

9. GIPS® est une marque déposée de CFA Institute. Le CFA Institute n'appuie ni ne fait la promotion de cette organisation, ni ne garantit l'exactitude ou la qualité du contenu présenté ce document.